

**DÉCLARATION DE  
CONSTITUTION DU COMITÉ  
PERMANENT DE LIAISON POUR  
L'AUTOGESTION SOCIALISTE  
(AMR- CIC- PSU.)**

*L'Internationale n° 31, février 1973*

Le mouvement de Mai 68 a fait apparaître la faiblesse du régime, tandis que se manifestait avec vigueur la volonté d'une autre société dans la lutte des Etudiants, des lycéens, et de l'ensemble des Travailleurs. L'échec politique du mouvement a donné un sur sis au pouvoir gaulliste, mais l'impuissance du régime et son pourrissement n'ont fait que s'accroître. Les luttes ouvrières se durcissent, et le mouvement populaire contre le pouvoir se développe dans ce contexte, l'union des partis de gauche tendant à canaliser ce mouvement autour d'un programme commun de gouvernement qui, de l'avis même de ses promoteurs, ne met pas réellement en cause le régime, peut néanmoins favoriser contre celui-ci une mobilisation populaire, et les militants révolutionnaires doivent tout faire pour que cette mobilisation se réalise. Encore faut-il que les travailleurs puissent se réunir autour d'un projet révolutionnaire correspondant à leurs luttes et répondant à leurs problèmes. Ce projet doit comporter la transformation de la nature du pouvoir, le changement du système et des conditions de la production, la transformation des rapports sociaux, la prise en charge des décisions économiques et politiques par les travailleurs eux-mêmes dans leur collectivité de vie et de travail.

Ce projet, c'est celui de l'autogestion socialiste. C'est la voie qui est en train de s'ouvrir sur la base des luttes les plus offensives en Europe occidentale. Déjà des forces syndicales importantes inscrivent leur action dans cette perspective. De nouvelles formes de vie, de travail, d'enseignement, de médecine, etc. naissent ici et là dans une volonté d'autogestion. Cette volonté ne pourra se réaliser que dans la mesure où les conditions politiques en seront créées. L'espérance autogestionnaire ne dispense pas de la nécessité de la prise du pouvoir. L'autogestion ne se réalisera que dans le cadre d'une révolution socialiste.

Le développement d'un courant favorable au socialisme autogestionnaire signifie que les masses populaires prennent conscience du fait qu'il est aujourd'hui possible de se libérer de l'exploitation et de l'oppression capitalistes, tout en échappant aux formes de gestion bureaucratique de l'économie et de l'Etat, qui caractérisent la

plupart des pays où l'essentiel des moyens de production ont été soustraits aux capitalistes sans que les travailleurs eux-mêmes aient conquis la gestion des entreprises et de l'ensemble de la société. Le socialisme autogestionnaire se présente ainsi comme le seul projet révolutionnaire conséquent, à partir de l'analyse du capitalisme actuel et de l'expérience du mouvement ouvrier international. Mais ce projet ne peut devenir l'axe du mouvement révolutionnaire que par un travail théorique et politique pris en charge par les révolutionnaires conscients, intervenant dans les luttes et concrétisant à chaque phase de leur développement la perspective de l'autogestion socialiste. C'est la tâche que se fixe LE COMITE PERMANENT DE LIAISON POUR L'AUTOGESTION SOCIALISTE créé à l'initiative de l'A.M.R., des C.I.C., et du P.S.U. Ce comité se donne comme objectifs: 1° - La clarification théorique des problèmes de l'autogestion socialiste; 2° - La création d'une force politique de type nouveau, regroupant les partisans du socialisme autogestionnaire dans une organisation cohérente avec ses principes; 3° - La création à la base, selon les possibilités concrètes, de comités de liaison pour l'autogestion socialiste qui pourraient contribuer au développement des formes autogestionnaires des luttes sociales (entreprises, habitat, écoles, etc.) et à la campagne pour le regroupement politique des partisans de l'autogestion socialiste. Le comité permanent de liaison se propose d'organiser en avril une rencontre sur le thème: AUTOGESTION SOCIALISTE ET ORGANISATION POLITIQUE.